



Compte-rendu Conseil Régional 29 avril 2023

Clubs Votants Présents :

- Présidents de clubs : ALBI, FOIX, RAMONVILLE, ST GIRONS, PORTET /GARONNE, COTE PAVÉE, GRENADE, CASTELNAUDARY, BALMA, AUZEVILLE, PLAISANCE DU TOUCH, TOURNEFEUILLE, BRIDGE ACADEMIE, CARCASSONNE, TOULOUSE CAPITOUIS, CLUB JEUNESSE.
- Représentants catégoriels : Michel CLARET, Didier CARRAL, Benjamin GAUTIER, Paul SUBRA.
- Président du Comité : Bernard DAUVERGNE

Représentés : les clubs de CASTRES, ST ORENS, VILLEFRANCHE DE ROUERQUE, MURET, VERDUN S/ GARONNE, L'UNION, REVEL, CERCLE, FIT D'HECTOR

Le quorum étant atteint (30 /55), le Conseil Régional a pu délibérer valablement.

☆☆☆

☆

Bernard DAUVERGNE a ouvert la séance en invitant les membres du Conseil Régional à observer une minute de silence en mémoire d'Alain DEGA et de François RAUZY qui nous ont récemment quittés.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

Bilan des compétitions :

Bernard DAUVERGNE a dans un premier temps présenté des participations aux différentes compétitions en soulignant le très bon rebond des épreuves par paire, largement porté par les challenges Promotion.

Il convient par ailleurs de noter que la participation aux épreuves par 4 est décevante et que, notamment, les challenges Promotion n'ont pas accueilli le nombre d'équipes espéré.



Compte-rendu Conseil Régional 29 avril 2023

Il a ensuite présenté les nouveautés instaurées par la FFB pour la saison 2023-2024.

Création d'un indice de compétition (IC) :

Distinct de l'actuel indice de valeur (IV), il sera destiné à l'organisation des seules compétitions (y compris festivals). Son calcul ne se fondera que sur les résultats obtenus en compétition et a vocation à harmoniser le classement entre les différentes catégories de compétiteurs (seuls les résultats obtenus dans 7 compétitions - les meilleures - seront pris en compte et mettront sur un pied d'égalité, seniors, femme, jeunes,...).

Votre IC est déjà calculé et intégré sur votre fiche FFB.

Le nouvel IC 2023/2024 sera disponible le 17 juillet 2023.

L'IV perdurera tant dans sa forme que dans son mode de calcul mais ne servira que pour l'organisation des tournois de régularité (y compris simultanés).

Dénomination des niveaux de compétition :

La FFB a décidé une réorganisation des compétitions selon les catégories suivantes ;

- Espérance : inchangé par rapport à l'actuelle catégorie et IC d'un joueur max de 29
- Challenge : correspond globalement aux actuels Promotions et IC d'un joueur max de 41
- Performance : correspond globalement aux actuels Honneurs et IC d'un joueur max de 71
- Expert : correspond aux actuels Excellence et IC supérieur à 71

Toutefois, les limites des correspondances entre catégories sont flottantes pour permettre de différencier des joueurs qui ont un niveau acquis lors de compétitions récentes ou anciennes, des joueurs actifs en compétitions ou peu actifs,...

De plus, la possibilité est offerte aux joueurs de la catégorie Challenge de jouer à la fois les compétitions Challenge **ET** Performance (ex : inscriptions au challenge hiver **ET** Open/2 Performance).



Compte-rendu Conseil Régional 29 avril 2023

Direction des compétitions :

Un directeur des compétitions distinct pour chaque catégorie est désigné au sein du Comité :

- Interclubs, Coupe de France Ligue et DN : Bernard DAUVERGNE
- Expert : Corinne FAIVRE
- Performance : Philippe LARUE
- Challenge : Michel PERROTIN

Conditions de participation aux épreuves Interclubs :

Afin de pallier les deux problèmes rencontrés lors de la dernière édition (seulement 19 équipes inscrites en D2 et équipe inscrite en D3 composée uniquement de joueurs de 1^{ère} série), il est proposé, en complément des règles définies par le Règlement National des Compétitions, de définir un IC maximum pour s'inscrire en D3.

Après discussions, la proposition suivante est adoptée à l'unanimité :

Aucune équipe dont l'IC est supérieur ou égal à 242 ne pourra s'inscrire en 3^{ème} Division.

IC max d'un joueur : 71

Par ailleurs, le nombre d'équipes participant à la 2^{ème} Division sera compris entre 24 (minimum) et 28.

En marge de ces points, il est précisé que le calendrier sera mis à la disposition des clubs à l'occasion de l'entraînement régional prévu le 18 juin et il est demandé aux présidents de clubs de relancer les personnes n'ayant pas renseigné leur adresse mail sur le site de la FFB (adresse indispensable pour recevoir les convocations ainsi que les résultats aux tournois de régularité).



Compte-rendu Conseil Régional 29 avril 2023

Bilan de la trésorerie :

Christian Piron a présenté l'arrêté de la trésorerie au jour du Conseil sans que cela ne suscite de débats ou questions. Il a par ailleurs rappelé que le poids du remboursement des emprunts allait augmenter dans les années à venir.

Prévisionnels :

Augmentations tarifaires de la FFB :

La FFB a adopté l'augmentation des tarifs comme suit :

- Licence : augmentation de 3 €
- Points d'expert : augmentation de 0.26€/paire
- Compétitions par paire : augmentation de 2 €
- Compétitions par 4 : augmentation de 5 €

Impact sur les comptes du comité et proposition tarifaire :

Ces augmentations engendrent un déficit sur le budget prévisionnel de 40 000€.

Donc si leur répercussion est indispensable, elle ne suffirait pas à, d'une part, compenser l'augmentation des charges du comité liées à la FFB, l'inflation et l'augmentation des remboursements des emprunts.

Il est donc proposé de porter les tarifs aux montants suivants :

- Licence : 50 €
- PE : total 2,10 €/ paire (part Pyrénées 0,70 €)
- Compétition par paire : 25 / 35 €/joueur (1 jour / 2 jours)
- Compétition par 4 : 132 € (1/2 FC et FC) / 156 €/équipe (FC directe)

L'application de ces tarifs permettrait de dégager un résultat net prévisionnel de 3200 €.



Compte-rendu Conseil Régional 29 avril 2023

Bernard DAUVERGNE a tenu à rappeler qu'il se refusait, pour le moment, à envisager une réduction des charges par le biais du licenciement d'un de nos 2 employés.

Les discussions ont essentiellement porté sur la valeur de l'augmentation des PE qui impacte très directement le bilan économique des clubs qui doivent assumer des charges locatives (BCT, Bridge Académie, Castres, Rodez). Bernard DAUVERGNE a invité les présidents de ces clubs à interroger la FFB sur la possibilité d'obtenir une aide via le fonds de solidarité créé dans le cadre de la crise pandémique. Il s'est également engagé à appuyer leur démarche auprès de la FFB.

Un membre du Conseil a également proposé d'étudier la possibilité de différencier le tarif des PE selon la situation des clubs en mettant une compensation par le comité du manque à gagner. Mais cette solution impacterait encore davantage les finances du comité pour l'équilibre desquelles ces augmentations sont discutées, indépendamment d'un droit de regard induit sur la gestion des clubs concernés par la nécessité qu'aurait le comité de vérifier la légitimité de l'application de cette solution.

A l'issue des discussions, la proposition d'augmentation tarifaire est mise aux voix et est adoptée à la majorité :

- Contre : 0
- Abstentions : 5
- Pour : 24

APR :

Corinne Faivre a présenté plusieurs points relevant de la formation :

- Un stage monitorat est actuellement en cours et l'ensemble des participants ont satisfait au test écrit de validation du stage.
- L'organisation du championnat de France des écoles de bridge regroupera les niveaux BF1, BF2 et SEF. Il est proposé d'organiser cette épreuve au sein du comité le 25 mai pour permettre aux élèves présents de petites structures de participer. Un mail sera de nouveau envoyé pour confirmer que le niveau SEF est effectivement concerné par cette épreuve.



Compte-rendu Conseil Régional 29 avril 2023

Divers :

Le club de Foix a annulé l'organisation de son festival.

L'année prochaine : l'entraînement régional sera organisé à l'issue de l'assemblée générale qui est prévue le 9 septembre.

Mary-Pierre BAÏXAS a détaillé l'organisation de la journée devant regrouper les délégués développement des clubs autour du représentant de la FFB le 16 mai prochain.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions, le président a levé la séance à 12h00.

☆☆☆

☆